

# La nécessité, le moteur de l'invention : l'histoire de l'assurance de plongée DAN

Au début des années 1980, la plongée est en plein essor en Europe grâce à l'avènement des voyages de plongée et l'émergence de destinations de plongée telles que Charm el-Cheikh ou encore les Maldives. De manière prévisible, les accidents de décompression (MDD) ont alors inévitablement augmenté. En fait, la médecine hyperbare commence tout juste à s'imposer comme spécialité médicale majeure et des chambres hyperbares sont installées dans les destinations prisées des plongeurs.

Face à cet essor de la plongée sous-marine, le Dr Alessandro Marroni, plongeur et médecin hyperbare spécialiste de la plongée, décide alors de fonder l'International Diving Assistance (IDA) avec un réseau restreint de médecins spécialistes de la plongée, de façon à apporter une assistance médicale 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 aux plongeurs en voyage qui en auraient besoin. Son action coïncide avec celle du Dr Peter Bennett de l'université de Duke aux États-Unis qui, pour gérer les accidents de plongée, a déjà mis en place une permanence téléphonique d'urgence financée par le gouvernement, la National Diving Accident Network (NDAN) [réseau national pour les accidents de plongée].





Le Dr Marroni comprend rapidement que le seul conseil médical est insuffisant lorsque les plongeurs subissent un accident à l'étranger. Un régime d'assurance spécial s'avère donc nécessaire pour couvrir les traitements hyperbares onéreux que les assurances voyage traditionnelles refusent de prendre en charge. De surcroît, à l'époque, le système de sécurité sociale de certains pays tels que l'Espagne et la Finlande ne rembourse pas les traitements hyperbares.

C'est pourquoi l'épouse du Dr Marroni, Filomena De Angelis, archéologue, plongeuse et plus tard Directrice générale de DAN Europe, a entamé des négociations avec un important groupe d'assurance pour IDA. L'enjeu ? Convaincre le groupe que la plongée ne représente pas un danger. À l'époque, les compagnies d'assurance étaient particulièrement réticentes à l'idée de prendre en charge le phénomène étrange et peu connu de la maladie de décompression.

En fait, il n'est pas rare que les compagnies d'assurance voyage et accident excluent de leur police les maladies et les pathologies préexistantes. C'est pour cette raison qu'il leur a fallu un certain temps pour comprendre que la MDD était en fait un type spécifique d'accident de plongée, similaire à d'autres accidents de sports terrestres.

Madame De Angelis réussit son pari et, en 1982, IDA crée la première assurance accidents de plongée du monde, proposée en option aux membres d'IDA. C'est d'ailleurs ce qui se fait encore aujourd'hui. Consciente des besoins des plongeurs professionnels parmi ses membres, l'organisation a également lancé une assurance responsabilité civile en parallèle. Bien que quelques assureurs généralistes proposaient une assurance responsabilité civile pour la plongée professionnelle dès le début des années 1980, celle-ci était limitée en termes de couverture et se révélait très coûteuse, la plongée étant considérée comme une activité extrêmement dangereuse.

En 1986, après une réunion fructueuse avec le Dr Bennett, IDA devient DAN Europe et NDAN devient

Divers Alert Network (DAN) US [réseau nord-américain d'alerte pour les plongeurs]. L'année suivante, DAN US lance ensuite sa propre offre d'assurance de plongée, en collaboration avec un prestataire tiers.<sup>[1]</sup>

## Assurance de plongée sur mesure

L'assurance de plongée DAN Europe a été favorablement accueillie par ses membres. Néanmoins, ses assureurs n'indemnisait pas toujours les assurés et il est arrivé que DAN paie les traitements « de sa poche ». Cela s'est souvent produit pour des activités de plongée profonde à l'air ou utilisant des technologies innovantes que les assureurs considéraient comme trop dangereuses et refusaient de prendre en charge. Lorsque l'utilisation de mélanges gazeux et de recycleurs est devenue plus fréquente à la fin des années 1990 et au début des années 2000, les assureurs ont voulu associer la plongée tech à la plongée commerciale, et se sont montrés réticents à couvrir les accidents de plongée et la responsabilité civile.

En 2007, DAN Europe décide de créer sa propre compagnie d'assurance. De cette façon, la structure peut être libre de ses choix en matière de garanties et de responsabilité civile professionnelle, et prendre ses décisions en toute autonomie face aux demandes d'indemnisation. « Nous connaissons si bien le domaine que nous pouvions être rentables tout en indemnisant les assurés » explique Laura Marroni, vice-présidente et directrice chez DAN Europe.





DAN a donc créé deux filiales d'assurance : IDA Insurance Ltd. (International Diving Assurance) et VING Insurance Brokers Ltd., toutes deux immatriculées à Malte, où DAN Europe entretenait déjà des relations de longue date. Cela a permis à DAN de maintenir entièrement sa politique de dispense d'avance de frais, qui autorise la validation des paiements par les équipes médicales, et non par les comptables.

DAN Europe a également ajouté à son offre une assurance voyage supplémentaire pour les urgences non liées à la plongée, de façon à couvrir ses assurés durant leurs voyages quelle que soit la nature de l'urgence. Il est important de souligner que sur la période 2016-2018, 57 % des accidents subis par les assurés étaient liés à la plongée, contre 43 % pour les autres accidents. « Nous avons réalisé qu'il serait plus simple de garantir tous les risques pour nos assurés lorsqu'ils voyagent et ainsi, de leur éviter de devoir faire appel à un autre assureur pour les accidents non liés à la plongée », explique Madame Marroni.

---

<sup>[1]</sup> En 1991, la fédération DAN International (IDAN), pensée comme une structure en parapluie, comprend, en plus de DAN Europe et de DAN US, DAN Japan, DAN Asia Pacific et DAN Southern Africa.

---

## **À propos de l'auteur**

Michael est un journaliste et technologue récompensé qui a écrit sur la plongée et la technologie de la plongée pendant des décennies. Il a inventé l'expression « plongée technique ». Son travail a été publié

dans des magazines tels que Alert Diver, DIVER, Quest, Scientific American, Scuba Times, Sports Diver, Undercurrent, Undersea Journal, WIRED ou encore X-Ray. Il a fondé aquaCORPS et en a été le rédacteur en chef, qui a contribué à faire entrer la plongée technique dans le courant dominant de la plongée sportive. Il a également produit les premières conférences Tek, EuroTek et AsiaTek.